

C. COSATTI

1237 Route des 4 Saisons
2 Lotissement le Puits du Golf
13190 ALLAUCH

Tél. 04.91.01.58.90

contact@auditbpgl.com

CENTRE SOCIAL DU ROY D'ESPAGNE

**Parc du Roy d'Espagne
13008 MARSEILLE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Mesdames, Messieurs,

1 – Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre Social du Roy d'Espagne relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Centre Social du Roy d'Espagne à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

2 – Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

3 - Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

4 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et notamment pour ce qui concerne :

- l'évaluation des fonds dédiés et le rattachement des produits à l'exercice considéré

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier adressé aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

6 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Centre Social du Roy d'Espagne à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

7 - Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Allauch, le 13 Mars 2026

Le Commissaire aux comptes

AUDIT BPGL & CIE FIDU

Représentée par

Coralie COSATTI



BILAN

Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			31.12.2024
	Brut	Amort	Net	
FRAIS D'ETABLISSEMENT (1)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	990.00	990.00		
FRAIS DE DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	990.00	990.00		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	859 612.68	792 329.89	67 282.79	64 914.46
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS	672 485.19	637 149.86	35 335.33	32 729.91
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	187 127.49	155 180.03	31 947.46	32 184.55
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15 030.69		15 030.69	12 530.69
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS	12 530.69		12 530.69	12 530.69
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 500.00		2 500.00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (2)	875 633.37	793 319.89	82 313.48	77 445.15
STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES D'EXPLOITATION	259 788.84		259 788.84	215 738.41
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	97 101.30		97 101.30	100 863.71
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	158 000.82		158 000.82	114 874.70
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 686.72		4 686.72	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	140 000.00		140 000.00	140 000.00
INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET JETONS DETENUS				
DISPONIBILITES	391 813.97		391 813.97	445 143.94
TOTAL ACTIF CIRCULANT (3)	791 602.81		791 602.81	800 882.35
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (4)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (5)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (6)				
TOTAL GENERAL	1 667 236.18	793 319.89	873 916.29	878 327.50

BILAN

Passif	31/12/2025 Montant	31.12.2024 Total
CAPITAL	7 578.82	7 578.82
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	21 342.86	21 342.86
AUTRES RESERVES	468 609.16	468 609.16
REPORT A NOUVEAU	-11 587.02	-34 208.98
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	-7 541.51	22 621.96
SITUATION NETTE (1)	478 402.31	485 943.82
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 514.92	4 217.88
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	10 514.92	4 217.88
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	488 917.23	490 161.70
FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES		
TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES (3)		
PROVISIONS POUR RISQUES	25 588.88	48 453.61
PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL PROVISIONS (4)	25 588.88	48 453.61
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	21 928.85	24 771.85
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	90 089.48	117 058.17
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	4 660.27	4 837.22
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	242 731.58	193 044.95
TOTAL DETTES (5)	359 410.18	339 712.19
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	873 916.29	878 327.50

COMPTE DE RESULTAT

Sélection période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Toutes les écritures

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	24 645.00		24 978.00
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	691 870.49		698 446.33
DONT PARRAINAGES			
VENTES DE BIENS ET SERVICES		691 870.49	698 446.33
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	380 851.59		384 120.81
VERSEMT. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
DONS MANUELS			
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		380 851.59	384 120.81
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV.	23 860.41		219.36
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES			
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			
AUTRES PRODUITS	122 749.04		120 704.16
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		1 243 976.53	1 228 468.66
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	527 487.48		497 309.21
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	30 530.62		24 834.00
SALAIRES	501 118.30		499 917.64
COTISATIONS SOCIALES	170 937.67		166 482.19
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	24 832.53		21 637.52
DOTATIONS AUX PROVISIONS	995.68		4 342.25
VALEURS COMPTABLES DES IMMO. INCORP. ET CORPORELLES CEDEES			
REPORTS EN FONDS DEDIES			
AUTRES CHARGES	1 709.93		764.27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		1 257 612.21	1 215 287.08
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		-13 635.68	13 181.58

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	6 094.17		6 220.04
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VMP ET D'INSTRUMENTS DE TRESO.			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		6 094.17	6 220.04
CHARGES FINANCIERES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP ET D'INSTRUMENTS DE TRESO.			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)			
RESULTAT FINANCIER (3-4)		6 094.17	6 220.04
RESULTAT COURANT avant impôts (1-2+3-4)		-7 541.51	19 401.62
PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)			4 031.98
CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)			811.64
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)			3 220.34

COMPTE DE RESULTAT

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		1 250 070.70	1 238 720.68
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		1 257 612.21	1 216 098.72
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			22 621.96
SOLDE DEBITEUR = PERTE		7 541.51	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE	200 224.00		133 709.39
BENEVOLAT	9 373.32		4 930.20
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		209 597.32	138 639.59
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	198 016.00		122 158.28
PRESTATION EN NATURE	2 208.00		11 551.11
PERSONNEL BENEVOLE	9 373.32		4 930.20
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		209 597.32	138 639.59

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
TOTAL (875)	0.00	871 Prestations en nature	
861 Mises à disposition gratuite de biens		871000 Prestations en nature	200 224.00
861000 CHARGES SUPPLETIVES	198 016.00	TOTAL (871)	200 224.00
TOTAL (861)	198 016.00	875 Bénévolat	
862 Prestations		875000 Bénévolat	9 373.32
862000 Prestations	2 208.00	TOTAL (864)	9 373.32
TOTAL (862)	2 208.00		
864 Personnel bénévole			
864000 Personnel Bénévole	9 373.32		
Total charges contributions volontaires	209 597.32	Total produits contributions volontaires	209 597.32

**Association Centre Socioculturel
Roy d'Espagne**

**ANNEXE AU
BILAN
ET COMPTE DE
RESULTAT
2025**

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

SOMMAIRE DES ANNEXES	Page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
 REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
 COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des Immobilisations	2
Etat des Amortissements	3
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Produits à recevoir	4
Disponibilités	4
Détail des charges constatées d'avance	4
Etat des échéances des dettes	5
Charges à payer	5
Subventions d'investissements	6
Fonds dédiés	6
Etat des Provisions	6
Détail des produits constatés d'avance	7
Tableau de variation des fonds propres	8
Impact de l'application de l'ANC 2022-06 - sur la répartition des subv	8
 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	
Informations complémentaires	9
Contributions volontaires en nature	9
Engagements de garantie donnés ou reçus	

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 873 916,29 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 1 250 070,70 € et des charges de 1 257 612,21 € entraînant un déficit

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

La structure est une association loi 1901 et a pour objet statutaire : Mettre à la disposition des habitants de Marseille 8ème et 9ème, un ensemble de services et de réalisations collectives à caractère éducatif, social, culturel et sportif. Elle est rigoureusement apolitique et aconfessionnelle.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2025 a été marqué par une transition majeure de l'organisation opérationnelle suite au départ à la retraite du directeur après plus de 20 ans de présence. Sa succession a été assurée par la Responsable Administrative et Financière, désormais directrice, tandis qu'un salarié du GDEA a été mis à disposition pour les fonctions comptables.

Un comité de suivi des financeurs a été instauré pour accompagner la nouvelle direction. Ce comité a terminé sa mission le 27 janvier 2026.

Parallèlement, le centre a engagé un diagnostic de territoire pour son nouveau projet social et une étude technique pour la rénovation des locaux, avec des demandes de financements qui seront associées au futur projet. Malgré une baisse de certains concours financiers, l'association a maintenu la continuité de l'ensemble de ses activités et de ses missions.

Malgré la hausse des demandes de financement et la croissance des activités dans les différents secteurs et pôles, ces éléments favorables n'ont pas suffi à compenser la progression des charges et à maintenir l'équilibre financier de l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Début 2026, l'association a été victime d'une cyberattaque ayant impacté ses systèmes informatiques. Des mesures de sécurisation et de restauration des données ont été immédiatement engagées, avec l'appui de prestataires spécialisés. À la date de rédaction de la présente annexe, l'activité se poursuit normalement. L'analyse des conséquences financières directes et indirectes est en cours ; à ce stade, aucun impact significatif susceptible de remettre en cause la continuité d'exploitation n'a été identifié. L'association reste vigilante et informera ses partenaires de toute évolution significative dans ce dossier.

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Les membres du bureau et du conseil d'administration de l'association ne sont pas rémunérés, notamment le président, la trésorière et la secrétaire.

L'information concernant le seul cadre salarié de l'association n'a pas été fournie en raison d'une lecture directe de cet élément.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'association.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC 2022-06 relatif à la réécriture du plan comptable général.

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

Permanence des méthodes

Informations générales complémentaires:

L'autorité des normes comptables (ANC) a adopté le règlement ANC n°2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général et Règlement ANC n°2023-03 . Ces nouvelles dispositions viennent modifier le règlement ANC n°2018-06. Elles sont applicables pour la première fois au comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ce changement de réglementation se traduit par des reclassements de comptes. Les incidences financières et de présentation sont exposées au page 8 sur l'impact de la mise en application du règlement ANC 2022-06 sur la répartition des subventions. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Suite à la mise en application de l'ANC 2022-06, les charges et les produits exceptionnels sont reclassés sur le cycle d'exploitation.

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

EVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Etat des mouvements des immobilisations

Nous avons mis au rebut les immobilisations qui n'existaient plus.

Etat des mouvements des immobilisations année 2025

DESIGNATION	Valeur début d'exercice	Acquisitions	Sorties	Valeur fin d'exercice
Total Autres immo. Incorporelles	990,00			990,00
Total Constructions	349 106,86	16 494,86		365 601,72
Total Agencement / Aménagement	306 883,47			306 883,47
Total Installations Matériels et outillages	58 508,62			58 508,62
Total Matériel divers	18 219,62			18 219,62
Total Matériel Ateliers - Activités	28 441,37			28 441,37
Total Installations Générales, Agenc et Amenag	4 665,50			4 665,50
Total Matériel de Transport	19 263,00			19 263,00
Total Matériel de Bureau et Informatique	49 394,33	10 706,00	13 625,33	46 475,00
Total Mobilier	11 554,38			11 554,38
Total général	847 027,15	27 200,86	13 625,33	860 602,68

VOIR TABLEAU DES AMORTISSEMENTS JOINT

EVALUATION DES AMORTISSEMENTS

Catégorie	Mode	Durée
Installations techniques	LINEAIRE	de 2 à 5 ans
logiciels informatique	LINEAIRE	3 ans
Agencement et aménagement	LINEAIRE	5 à 10 ans
Matériel	LINEAIRE	de 2 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	LINEAIRE	de 1 à 5 ans
Mobilier	LINEAIRE	5 ans
Materiel de transport	LINEAIRE	5 ans

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

Etat des mouvements des amortissements année 2025

VOIR TABLEAU DES AMORTISSEMENTS JOINT

DESIGNATION	Valeur d'acquisition	Amort. début d'exercice	Amort. de l'exercice	Sortie d'amortissement	Total amort. fin d'exercice
Total Autres immo. Incorporelles	990,00	990,00			990,00
Total Constructions	365 601,73	333 306,54	5 338,41		338 644,95
Total Agencement / Aménagement	306 883,47	289 953,88	8 551,03		298 504,91
Total Installations Matériels et outillages	58 508,62	40 081,76	4 424,82		44 506,58
Total Matériel divers	18 219,62	14 246,56	961,28		15 207,84
Total Matériel Ateliers - Activités	28 441,37	27 128,42	671,81		27 800,23
Total Installations Générales, Agenc et Amenag	4 665,50	1 720,96	466,55		2 187,51
Total Matériel de Transport	19 263,00	19 263,00			19 263,00
Total Matériel de Bureau et Informatique	46 475,00	44 068,68	4 362,40	13 625,33	34 805,75
Total Mobilier	11 554,38	11 352,89	56,23		11 409,12
TOTAL GENERAL	860 602,69	782 112,69	24 832,53	13 625,33	793 319,89
TOTAL V.N.C AU 31/12/2025			67 282,80		

Association Centre Socioculturel
Roy d'Espagne

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES AU 31/12/2025

Détail de l'état des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	97 101,30	97 101,30	
Personnel avances et acomptes	2 574,00	2 574,00	
Personnel opposition			
Aide à l'emploi - Etat	1 333,32	1 333,32	
Subventions Région			
Subventions Département			
Subventions Ville	7 000,00	7 000,00	
Subventions CAF	65 449,02	65 449,02	
Subvention FSE	80 438,82	80 438,82	
Autres	50,00	50,00	
TOTAL	253 946,46	253 946,46	0,00

PRODUITS A RECEVOIR AU 31/12/2025

Détail de l'état des produits à recevoir	Montant
ASP 2 Apprentis 11.25-12.25	1 155,66
TOTAL	1 155,66

DISPONIBILITES AU 31/12/2025

BFCC compte courant	52 693,70
BFCC compte épargne	1 290,26
BFCC Part A	152,50
Caisse d'Epargne compte courant	233 627,32
CE Compte épargne	90 176,32
CE Part sociale	1 020,00
Chèques à encaisser	
Caisses	12 853,87
TOTAL	391 813,97

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU 31/12/2025

Détail de l'état des charges constatées d'avance	Montant
ZOOM VISIO 01.01.26-25.09.26	132,00
LA BUREAUTIQUE MAINTENANCE 01/26-11/26	366,66
GRENKE Location téléphone 01.01.26-31.03.26	1 440,00
LA PROVENCE M01.26	43,84
GRENKE FRAIS.ASSU. 2026 1/PBX + 10 POSTES	1 097,50
GRENKE FRAIS.ASSU. 2026 IRADVC3922-TM	582,67
GRENKE 1eR Trim. 2026 IRADVC3922-TM	788,40
Charge Copro 1er semestre 2026	235,65
TOTAL	4 686,72

Association Centre Socioculturel
Roy d'Espagne

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES AU 31/12/2025

Détail de l'état des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans
Fournisseurs et comptes rattach	21 928,85	21 928,85	
Dettes fiscales et sociales	85 996,70	85 996,70	
Autres impôts taxe et assimilés	4 092,78	4 092,78	
Autres dettes	4 660,27	4 660,27	
TOTAL	116 678,60	116 678,60	0,00

CHARGES A PAYER AU 31/12/2025

Détail de l'état des charges à payer	Montant
Fournisseurs et factures non parvenues	21 928,85
Solde POIRIER	1 252,93
Salaire à Payer (précarité CDD)	3 228,70
Provisions congés payés	42 506,71
URSSAF	11 789,00
Participation formation continue	5 383,00
Caisse de retraite cadre et non cadre	3 421,98
Prévoyance cadre et non cadre	1 269,82
Charges sociales sur congés payés	14 204,67
Mutuelle	2 939,89
Conseil d'Etablissement	4 660,27
Taxe salaire	2 350,28
Divers charges à payer	
Impôts à la source	749,50
Impôts sur Compte à terme	993,00
TOTAL	116 678,60

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

VARIATION DES FONDS PROPRES

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions ont été amorties au même rythme que les immobilisations acquises au moyen de ces subventions

NOM SUBVENTIONNEUR	DESIGNATION	DATE OBTENTION	N° dossier	MONTANT SUBVENTION	AMORTISSEMENTS		CUMULES
					ANTERIEURS	EXERCICE	
COMMUNE Ville de Marseille	Protection et té	06/10/2025	D-25-029345	7 000,00€	0,00	0,00	0,00
CAF B DU R	TVX SECURISATION	2021	201901453	7 029,64 €	2 811,76	702,96	3 514,72
TOTAL subvention à amortir				14 029,64 €	2 811,76 €	702,96 €	3 514,72 €

FONDS DEDIES AU 31/12/2025

Fonds dédiés		Fonds à engager en début d'exercice (19)	Fonds utilisés en cours d'exercice (789)	Engagement à réaliser sur ressources affectées (689)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Projet	Financier				
		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		- €	- €	- €	- €

ETAT DES PROVISIONS AU 31/12/2025

Détail Provision	Début d'exercice	Dotation	Reprise	Fin d'exercice
Provisions pour risques :	7 304,00	0,00	0,00	7 304,00
Provisions pour charges :	41 149,61	995,68	23 860,41	18 284,88
Provisions réglementées :	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation :	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	48 453,61 €	995,68 €	23 860,41 €	25 588,88 €

La reprise nette sur provisions de 23 860,41 € constatée sur l'exercice correspond principalement à la provision constituée au titre des indemnités de fin de carrière du directeur ayant fait valoir ses droits à la retraite en cours d'exercice, cette provision étant devenue sans objet à la date de clôture.

Association Centre Socioculturel
Roy d'Espagne

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2025

Détail des produits constatés d'avance	Montant
Accueil de Loisirs Mercredis 2025/2026	39 124,00
Activités Chant 2025/2026	4 552,42
Activités Cirque 2025/2026	19 988,81
Activités Danse Classique 2025/2026	4 419,55
Activités Barre à terre Classique 2025/2026	535,23
Activités Danse Couple et cubaine 2025/2026	9 484,94
Activités Danse Urbaines-Street 2025/2026	3 555,77
Activités Danse Contemporaine 2025/2026	5 142,80
Activités Modern Jazz 2025/2026	15 167,22
Activités barre à terre contemporaine 2025/2026	998,20
Activités Echecs 2025/2026	2 335,58
Activités Eveil Musical et médiation sonore	1 400,34
Activités Guitare 2025/2026	7 758,09
Activités groupe musique 2025/2026	1 026,82
Activités Judo 2025/2026	9 602,67
Activités Les vies dansent 2025/2026	1 979,15
Activités Line Dance 2025/2026	3 348,89
Activités Piano & Violon 2025/2026	5 201,98
Activités Pilates 2025/2026	10 623,96
Activités Roller Trotinette 2025/2026	2 464,56
Activités Russe 2025/2026	403,32
Activités Self défense 2025/2026	604,95
Activités Sophrologie 2025/2026	2 201,59
Activités Taekwondo 2025/2026	8 347,60
Activités Théâtre 2025/2026	10 270,75
Activités Yoga 2025/2026	7 078,02
Prestataires partenaires 2025/2026	2 121,03
Subventions en année scolaire	21 975,34
Europe FSE 2026-2027	41 018,00
TOTAL	242 731,58

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

Aucune écriture - PCG issue du règlement ANC n° 2022-06, est entrée en vigueur le 1er janvier 2025

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	7 578,82 €	- €	- €	- €	7 578,82 €
Réserves de trésorerie	21 342,86 €	- €	- €	- €	21 342,86 €
Réserves autres	468 609,16 €	- €	- €	- €	468 609,16 €
Report à nouveau	- 34 208,98 €	22 621,96 €	- €	- €	- 11 587,02 €
Excédent ou déficit de l'exercice	22 621,96 €	- 7 541,51 €		22 621,96 €	- 7 541,51 €
TOTAL Situation nette (1)	485 943,82 €	15 080,45 €	- €	22 621,96 €	478 402,31 €
Subventions d'investissement	4 217,88 €	2 811,76 €	7 000,00 €	3 514,72 €	10 514,92 €
Provisions réglementées	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL Autres Fonds (2)	4 217,88 €	2 811,76 €	7 000,00 €	3 514,72 €	10 514,92 €
TOTAL Fonds Propres (1) + (2)	490 161,70 €	17 892,21 €	7 000,00 €	26 136,68 €	488 917,23 €

Informations complémentaires, impact de la mise en application du règlement ANC 2022-06 sur la répartition des subventions d'exploitation

Classe et sous-classe		Du 01/01/2025 au 31/12/2025				Du 01/01/2024 au 31/12/2024	
		Période		Solde		Solde	
Compte Intitulé		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7 - Comptes de produits							
74 - SUBVENTIONS							
741120 Etat - FONJEP			21 321,00 €		21 321,00 €		7 107,00 €
741130 Etat - Contrat de Ville			26 164,00 €		26 164,00 €		25 164,00 €
741310 CD13 - Fonctionnement			19 250,00 €		19 250,00 €		19 250,00 €
741320 CD13 - Contrat de Ville			7 265,00 €		7 265,00 €		9 686,00 €
741330 CD13 - Projets spécifiques			6 500,00 €		6 500,00 €		5 000,00 €
741340 CD13 - Parentalité			7 000,00 €		7 000,00 €		5 000,00 €
741350 CD13 - Conférence des financeurs		16 136,50 €	32 273,00 €		16 136,50 €		16 309,00 €
741400 Métropole - Contrat de ville			16 150,00 €		16 150,00 €		16 150,00 €
741410 POLITIQUE DE LA VILLE *							
741420 Europe - FSE +		41 018,00 €	61 526,89 €		20 508,89 €		29 565,38 €
741510 VDM - AAP			6 000,00 €		6 000,00 €		15 000,00 €
741520 VDM - Convention Cadre			77 731,00 €		77 731,00 €		83 085,00 €
741530 VDM - ACM			93 129,00 €		93 129,00 €		93 129,00 €
741540 VDM - PEDT		3 999,99 €	12 600,00 €		8 600,01 €		4 400,00 €
741610 CAF - Fonctionnement			18 677,00 €		18 677,00 €		18 677,00 €
741630 MSA			43,95 €		43,95 €		98,43 €
741800 Autres			600,00 €		600,00 €		
741810 CARSAT			7 500,00 €		7 500,00 €		5 000,00 €
741820 BAILLEURS			1 000,00 €		1 000,00 €		
743100 CD13 SUBV.DE FONCTIONNEMENT *							
743350 CD13 POL. DE LA VILLE *							
743700 CD13-Projets spécifiques *							
743800 CD13 SUBV* FAMILLES *							
744000 VILLE - AAP *							
744100 VILLE - CC *							
744400 MPM - POL. DE LA VILLE *							
744530 SUBV VILLE SALJ *							
744700 VILLE - AUTRES *							
745100 CAF SUBV. DE FONCTIONNEMENT CS *							
745110 PS MSA *							
747000 Quote-part des subventions d'invest.			702,96 €		702,96 €		
748200 CARSAT *							
	74	61 154,49 €	415 433,80 €		354 279,31 €		352 620,81 €
	7	61 154,49 €	415 433,80 €		354 279,31 €		352 620,81 €
	TOTAL GESTION	61 154,49 €	415 433,80 €		354 279,31 €		352 620,81 €
	TOTAL GENERAL	61 154,49 €	415 433,80 €		354 279,31 €		352 620,81 €

Association Centre Socioculturel Roy d'Espagne

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

L'exercice 2025 se clôture par un déficit de 7 541,51 €, marqué par une hausse des charges (+41 500 €) plus rapide que celle des produits (+11 350 €). Côté dépenses, la maîtrise des achats (60) via l'optimisation énergétique est compensée par l'augmentation des services extérieurs (61/62), notamment l'entretien, les honoraires et le personnel mis à disposition (+27 575 €). Les charges de personnel (64) restent contenues (+0,85 %) malgré l'impact des indemnités de fin de carrière, tandis que la fiscalité (63) et les charges courantes (65) progressent sous l'effet de la taxe foncière et des droits d'auteur. Concernant les produits, la stabilité du chiffre d'affaires (70) repose sur le dynamisme des prestations ALSH pour les comités d'entreprise, palliant la baisse des revenus classiques, alors que les subventions (74) stagnent à 380 852 €. Le résultat est soutenu par des produits de gestion (75) en hausse et une mobilisation stratégique des reprises sur provisions (78) pour 23 860 €.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6000 euros, il reste stable, et se décompose de la manière suivante :

honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :

honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 .

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Cependant l'association a pris la décision de constituer une provision pour le personnel 5 ans avant le départ à la retraite

La provision pour le personnel partant dans les 5 ans a atteint le plafond.

Contribution volontaire en nature

Les contributions volontaires enregistrées pour l'exercice 2025 correspondent à la mise à disposition des écoles et d'activités encadrées par la Ville de Marseille et des partenaires à titre gratuit .

La valorisation du bénévolat a été prise en compte cette année et représente un montant de 9373,32 € (nombres d'heures bénévoles 789 heures * tx horaire du smic 11,88 € au 31/12/2025).

ENGAGEMENTS DE GARANTIES DONNES OU RECUS

Engagements hors bilan :

Néant.

EFFECTIF MOYEN

Au 31/12/2025 : 12,87 personnes (ETP) se décomposant ainsi :

8,81 non cadres

1 cadre

3,06 CEE

MONTANT DES TROIS REMUNERATIONS LES PLUS IMPORTANTES

Le montant global de la rémunération des trois salaires les plus élevés pour l'année 2025 est de 167566 euros

A MARSEILLE , le 12/03/2026

La Trésorière,
Mme Martine EGELE

Le Président
M. Georges SEIMANDI